

## Les risques éthiques des systèmes d'IA pour la démocratie



## Recommandations de la CEST pour gérer les risques éthiques et atténuer leurs effets

Catégories	Recommandations
<b>Renforcer le respect des lois et des droits en ligne</b>	<p>Clarifier les responsabilités des plateformes numériques et des SIA. (N<sup>os</sup> 1 et 2)</p> <p>Lutter collectivement contre les violations des droits en ligne. (N<sup>os</sup> 3 et 4)</p>
<b>Garantir l'intégrité du processus électoral</b>	<p>Faciliter le retrait des hypertrucages de personnes candidates en période électorale. (N<sup>o</sup> 5)</p> <p>Protéger l'intégrité des renseignements électoraux (p. ex. date, lieux de vote, etc.). (N<sup>os</sup> 6 et 7)</p> <p>Faciliter l'accès à une information politique fiable. (N<sup>o</sup> 8)</p> <p>Rehausser les capacités de veille et d'analyse. (N<sup>o</sup> 9)</p> <p>Mettre en place un comité intergouvernemental de protection de l'intégrité électorale. (N<sup>o</sup> 10)</p> <p>Adapter, lorsque pertinent, la <i>Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités</i> et la <i>Loi sur la consultation populaire</i>. (N<sup>o</sup> 11)</p> <p>Interdire les pratiques trompeuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger un code de conduite volontaire qui encadre l'utilisation des SIA. (N<sup>o</sup> 12)</li> <li>• Analyser les pratiques trompeuses et évaluer la pertinence d'un encadrement. (N<sup>o</sup> 13)</li> </ul> <p>Accroître la transparence des communications politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre obligatoire l'étiquetage des contenus politiques synthétiques. (N<sup>o</sup> 14)</li> <li>• Tenir un registre numérique des communications politiques. (N<sup>o</sup> 15)</li> </ul> <p>Assujettir les partis politiques aux mêmes règles de protection des renseignements personnels et instaurer des obligations additionnelles. (N<sup>o</sup> 16)</p>
<b>Soutenir la qualité des débats publics</b>	<p>Rédiger un guide sur l'utilisation éthique des outils de veille publique des médias sociaux. (N<sup>o</sup> 17)</p> <p>Restreindre, voire interdire, l'utilisation de SIA capables de faire de la surveillance de masse. (N<sup>o</sup> 18)</p> <p>Créer une unité administrative consacrée aux consultations publiques. (N<sup>o</sup> 19)</p> <p>Soutenir les réseaux de partage des connaissances sur les impacts des SIA sur la démocratie et tenir un forum annuel. (N<sup>o</sup> 20)</p> <p>Développer des outils d'évaluation éthique et de détection pour mieux outiller la population. (N<sup>o</sup> 21)</p>